



Liquidation amiable et bail commercial

Par **bastounet72**, le **03/05/2013 à 18:19**

bonjour

ma femme possédait un magasin de vêtements qui n'a jamais marché alors au bout de deux ans elle a cessé son activité nous avons dissous la société et essayé de revendre le pas de porte sans résultats. Nous comptons faire une liquidation amiable (EURL) car nous n'avons pas de dettes. Notre propriétaire refuse de résilier le bail et il nous reste 18 mois avant la fin de la première période triennale. Nous payons les loyers avec nos revenus personnels mais notre situation devient précaire. La liquidation va-t-elle nous libérer du bail ou sinon existe-t-il une solution pour éviter que ce loyer nous mette à la rue? J'espère que vous pourrez me répondre